



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

94 Rem. Songer pour penser.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

OBSERVATION.

LA decision de M. de Vaugelas est juste sur la phrase qui fait le sujet de cette Remarque. Quand le verbe regit deux noms substantifs dont le premier est masculin & le second féminin, il faut que l'adjectif s'accorde en genre avec le dernier, auquel seul l'esprit s'attache, parce qu'il est le plus proche; c'est ce qui autorise à dire, *il a le cœur & la bouche ouverte à vos louanges.* Il n'en est pas de même quand les deux noms substantifs servent de nominatif au verbe qui suit. Comme ces deux noms demandent le verbe au pluriel, il faut que l'adjectif qui s'y rapporte, soit aussi au pluriel, & masculin comme étant le genre le plus noble. *Le frère & la sœur sont aussi beaux l'un que l'autre.*

XCIV. REMARQUE.

Songer pour penser.

Ily en a qui ne le peuvent souffrir, mais ils n'ont pas raison; car qu'ont-ils à dire contre l'Usage, qui le fait dire & écrire ainsi à tout le monde? ils alleguent, que *songer*, signifie toute autre chose; comme si premièrement il falloit disputer avec l'Usage par raison, & que d'ailleurs ce fust une chose bien extraordinaire en toutes sortes de Langues que les mots equivoques; car il en faudroit

droit donc bannir tous les autres aussi bien que celui-cy, si cette raison avoit lieu. Non seulement ce n'est pas une faute de dire, *songer*, pour *penſer*, comme *vous ne songez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, & est bien plus François, que de dire, *vous ne pensez pas à ce que vous faites*.

OBSERVATION.

LE scrupule est mal fondé de ne vouloir pas dire *songer* pour *penſer*, quand l'un se peut employer naturellement pour l'autre, ainsi on dit également bien, *toutes les fois que j'y songe, à quoy songez vous, il songe à achepter une telle charge, & toutes les fois que j'y pense, à quoy pensez-vous, il pense à achepter une telle charge.* Il faut prendre garde seulement que quand *songer* s'emploie pour *penſer*, c'est toujours un verbe neutre, de sorte qu'encore qu'on dise fort bien, *ce qu'il dit est toujours fort éloigné de ce qu'il pense, on pense de vous cent choses desavantageuses*, comme dans ces phrases, *penſer* est un verbe actif, on ne scauroit mettre *songer* en sa place & il seroit barbare de dire, *on songe de vous cent choses desavantageuses, ce qu'il dit est fort éloigné de ce qu'il songe.*